

points de vue

Macronerie du jour !

Macron veut autoriser le consortium russo-canadien NordGold/Columbus Gold à creuser en Guyane une immense mine d'or, soit une fosse de 2,5 km de long, sur 500 m de large et 400 m de profondeur dans notre seule forêt tropicale humide. Pour ça il leur faudra 20% de la consommation énergétique de Cayenne via des lignes à haute tension sur 120 km de forêts plus des routes élargies pour le transport des explosifs, des carburants et du cyanure (8 à 10 tonnes/jour).

Un discret « *débat public* » en cours jusqu'au 7 juillet doit se conclure par une commission qui « *émet des recommandations sur la poursuite de la participation du public mais ne donne pas d'avis sur le projet.* » donc vous pourrez dire ce que vous en pensez, mais lisez bien, en conclusion nous pourrons peut-être avoir le droit de continuer de râler, c'est tout !

(2500x500x300=) 500 millions de m³ de déchets miniers, déforestations, pollutions, risques sanitaires, massacres écologiques d'espèces même pas découvertes encore, et tout ça pour de l'or qui finira dormir dans un coffre de banque !

Pourtant le journal les Echos écrivait 11/12/17 : « **Macron veut s'imposer comme une figure mondiale de l'écologie** » Oh l'arnaque !

Mort pour la France

Mr Dassault devait être rejugé en appel le 6 juin prochain pour « blanchiment de fraude fiscale » pour des soupçons de dizaines de millions dissimulés au fisc français, déjà condamné à 5 ans d'inéligibilité et à 2 millions d'euros d'amende en première instance. Mis aussi en examen, depuis 2014, pour « achat de votes », « financement de campagne électorale avec dépassement du plafond autorisé », « complicité de financement illicite de campagne électorale ». Que ça ? Pourtant il a droit à des funérailles officielles entre politiciens !

Mais les procédures judiciaires sont organisées pour durer plus que l'espérance de vie des puissants. N'est-ce pas Pasqua ? Avec de telles pratiques ils se savent intouchables ! Les pauvres ? Jugés en comparution immédiate, ça doit bien faire rigoler les politiques et certains juges ...

60

04-06-18 www.trazibule.fr
Quelque chose à dire ?
mail : courriel@trazibule.fr

de

Macronerie bis !

Le 12 avril sur TF1, il a annoncé une suppression du « forfait social » cela représentera ½ milliard en moins pour la Sécu. Vous verrez qu'il va finir par supprimer la sécurité sociale ! Vous l'acceptez ?

Morts pour la science

Au Japon, 333 baleines, dont 122 en gestation, sont mortes dans une chasse "pour la science", si c'était vraiment pour la recherche scientifique où sont les publications des scientifiques sur les résultats de ces recherches ? Sur des menus de restaurant je présume ? Les pêcheurs japonais sont ravis que les autres pays protègent les cétacés cela leur permet plus de profits ! Mais ces disparitions là n'attristent guère les médias



Etrange champignon

5. Phallus Indusiatus

Calculs bêtes ?

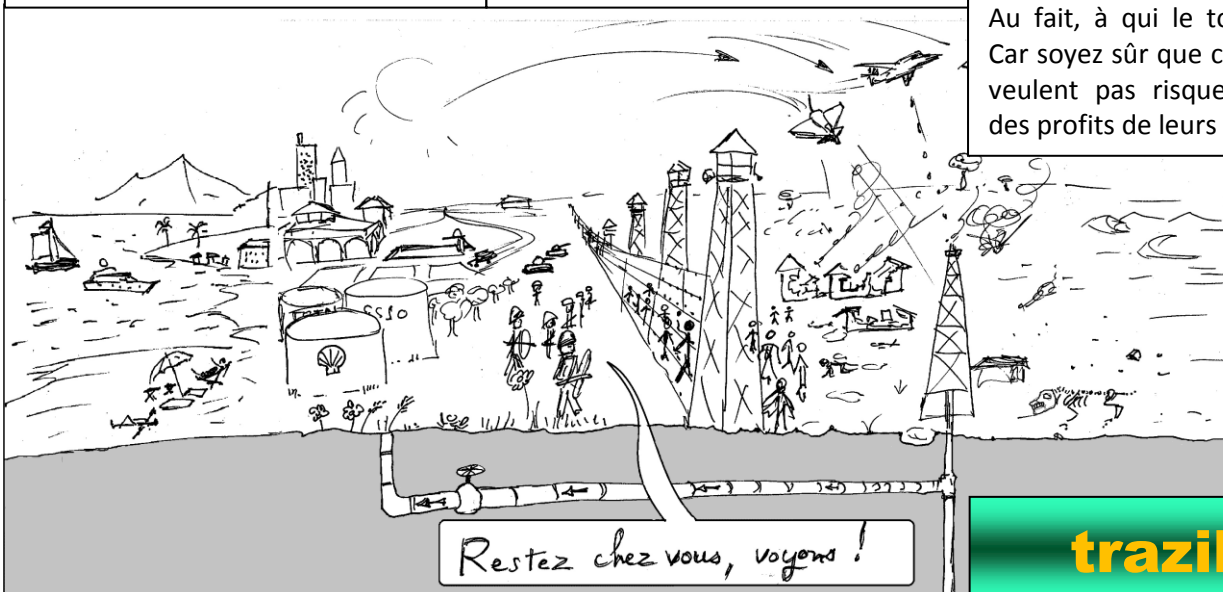
Canard enchaîné : « *Les Etats unis ont dépensé 2 800 milliards entre 2002 et 2017 contre le terrorisme.* » Mais s'ils avaient versé cette somme aux habitants des pays concernés soit, à la louche, pour 1 milliard d'habitants : chacun aurait touché 2 800 dollars, j'ai quand même l'impression que cela aurait réduit l'envie d'être terroriste !

La guerre en Syrie aurait déjà coûté 226 milliards de dollars, pour ses 18,5 millions de syriens c'est comme si chacun avait donné 12 216 \$ aux vendeurs d'armes.

Au fait, à qui le tour maintenant ? Car soyez sûr que ces entreprises ne veulent pas risquer une réduction des profits de leurs actionnaires !

Sondage

1 citoyen pour 1 million trouve que le capitalisme financier est un très bon système.



trazibule

Au risque de déplaire.

Débroussailler est pour moi une erreur car si évidemment le feu ne plus progresser sur un terrain sans végétation, il semble que 30% des eaux de pluies sont issues des mers, le reste vient de l'évaporation des plantes terrestres. Donc plus les plantes sont foisonnantes moins il y a de sécheresse. "L'homme qui plantait des arbres" de Giono l'a montré. Il faut donc favoriser le plus possible la végétation et sa diversification car cela crée de l'humidité, de la vie et contribue à la lutte contre les incendies. J'ai vécu l'expérience moi-même : des buissons maintenus avec un minimum d'humidité même très faible arrêtent le feu plus qu'une bande d'herbe sèche dégagée. Maintenant si vous ne voulez plus d'incendie, alors bétonnez tout autour de vous, le feu sera absent mais la vie aussi. Oui je sais, les réglementations imposent le contraire, mais est-il interdit d'écrire ce que j'ai constaté ?

Floraison champêtre



Jeux de maux. C'est ballot mais le culot d'hulot est de croire faire un boulot d'écolo alors que les trémolos de ce charlot sont du pipeau rigolo pour les barjos de la croissance !

Floraison urbaine...



Triche et générosité

C'est une situation absurde : Ainsi pour s'occuper des personnes âgées, la solidarité et le bénévolat seraient d'une évidente efficacité, comme cela a d'ailleurs toujours existé. Pourtant s'ils le font les gens ont l'impression de priver de travail ceux qui en vivent et de jouer le jeu des gestionnaires qui ne pense qu'à augmenter leurs marges et réduire les coûts salariaux. C'est comme lors d'une partie de cartes quand il y a trop de tricheurs, plus personne n'a envie de participer et tous se privent eux-mêmes du plaisir de jouer ensemble. Aider son semblable bénévolement est en contradiction avec la nécessité de générer des emplois pour tous. Ce capitalisme est morbide au point de nous conduire à combattre la générosité ! Si dans une équipe chacun fait le maximum pour les autres, l'équipe réussit pour le bien de chacun, mais si l'un d'entre eux tire toute la couverture à lui plus personne n'accepte de faire le moindre effort et ne pense qu'à réclamer sa part face à cette injustice.

Si la loi « secret des affaires » est voté, plus de liberté d'informer !

La Commission mixte paritaire s'est prononcée le 24 mai sur la proposition de loi « Secret des affaires » portée par le député Raphaël Gauvain. Aucun des amendements proposés pour protéger les libertés n'a été retenu, contrairement aux engagements pris par l'Elysée. Pourtant, il y eu plus de 550 000 signatures dans une pétition dénonçant ce projet de loi et le 16 avril, 52 organisations et 23 sociétés de journalistes ont interpellé le président de la République.

Les parlementaires ont ainsi manifesté leur refus de circonscrire l'application du texte au vol d'informations dans un but de concurrence déloyale. Raphaël Gauvain et le gouvernement ont, au contraire, privilégié une application la plus large possible du secret des affaires. La définition large et floue du secret des affaires permettra aux entreprises de retirer du débat citoyen l'essentiel des informations sur leurs activités.

- Les lanceurs d'alerte devront faire la preuve de leur bonne foi devant les tribunaux
- Les représentants du personnel pourront être poursuivis pour avoir diffusé des informations aux salariés
- Des organes de presse pourront être poursuivis devant des tribunaux de commerce pour avoir révélé des secrets d'affaires (pollutions, fabrications dangereuses, exploitations frauduleuses, origines mensongères, etc...)
- Les salariés pourront voir leur mobilité réduite avec l'interdiction d'utiliser leurs savoirs et savoirs faire, considérés comme des secrets d'affaires. (Chercher du travail ailleurs et soumis ainsi à l'autorisation de l'entreprise)
- Délais de prescription longs et mal définis permettront des poursuites 5 ans après la révélation de secrets d'affaires
- Cette loi permettra aux entreprises de poursuivre toute personne ayant obtenu ou révélé des informations sensibles. Ce texte porte gravement atteinte au droit d'informer et d'être informé des Français, en privant de leurs sources les journalistes et en privilégiant de facto l'autocensure.

Il met en danger l'équilibre démocratique et constitutionnel de notre pays en érigeant le secret des affaires en un principe général et en reléguant la liberté d'information au rang de simple exception.

Alors que la proposition de loi sera soumise au vote final des parlementaires dans le courant du mois de juin, nous les interpellons solennellement : ne votez pas ce texte en l'état, **ne laissez pas les entreprises imposer leur silence !** Alors qu'elles nous inondent de leurs discours publicitaires souvent mensongers !